



Laon, le 20 juin 2017

## Communiqué de presse

### **Fortes chaleurs dans le département de l'Aisne** Déclenchement du niveau 3 - alerte canicule du plan national canicule et recommandations sanitaires

**Météo France place le département en vigilance orange de manière immédiate et jusque demain, mercredi 21 juin à 16 h. Ce mardi, les températures maximales sont généralement comprises entre 32 et 34 °C. La chaleur s'intensifie cette nuit, avec dans les agglomérations des températures qui ne redescendront pas sous les 18 °C. Demain mercredi, les températures seront encore plus chaudes avec 34 à 36 °c. La chaleur se poursuit lors de la nuit de mercredi à jeudi avant une légère baisse jeudi, mais avec des valeurs toujours supérieures à 30 °C. Le niveau 3 alerte canicule du plan national canicule a donc été déclenché.**

L'ensemble des services sanitaires de la région et du département sont mobilisés et les mesures de prévention prévues dans le plan national canicule et adaptées au niveau local sont mises en œuvre. Il s'agit notamment :

- d'assurer la permanence des soins auprès des médecins de ville et la bonne réponse du système de santé ;
- de mobiliser les établissements accueillant des personnes âgées et en situation de handicap pour prévenir les risques sanitaires liés à la chaleur ;
- de mobiliser les associations et services publics locaux pour permettre l'assistance aux personnes isolées et/ou à risque ;
- de mettre en œuvre des actions locales d'information sur les mesures préventives à destination du public.

Un numéro de téléphone national, « **canicule info services** » au **0 800 06 66 66** (numéro vert gratuit depuis un poste fixe) est mis en place. Cette plate-forme d'information fonctionne tous les jours, de 9h à 19h et permet d'obtenir des conseils pour aider à supporter les fortes chaleurs et des informations utiles en cas de situation particulière.

Nous vous rappelons qu'il est également possible pour les personnes isolées et/ou vulnérables de se signaler auprès de la mairie de leur commune afin qu'elles soient inscrites sur un registre, être identifiées et que l'on puisse s'assurer régulièrement de leur bon état de santé physique.

#### **Les conseils de prévention**

La préfecture et les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) souhaitent rappeler, notamment aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes), quelques conseils utiles en cas de fortes chaleurs :

- **buvez** régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- **rafraîchissez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- **mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool** ;
- **évit**ez de sortir aux heures les plus chaudes et **pass**ez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché) ;
- **évit**ez les efforts physiques ;

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

*Contact presse* : Service départemental de la communication interministérielle  
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)  
[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet02

- **maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
  - pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, **osez** demander de l'aide.
- Les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes (notamment les travailleurs exposés à la chaleur)** s'exposent aussi au risque de la déshydratation, car ils transpirent beaucoup pour maintenir leur corps à la bonne température. Pour y remédier, ils doivent **boire abondamment, surtout de l'eau ou des boissons non alcoolisées**.

**Pour toute information complémentaire :**

- site Internet de la préfecture : [www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr)
- site de l'ARS Hauts-de-France : <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr>
- site du ministère des Solidarités et de la Santé :  
<http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>
- site gouvernemental : <http://www.gouvernement.fr/risques/canicule>
- site de Météo France : <http://vigilance.meteofrance.com/>
- site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/>

***Mémo des signes d'alerte de déshydratation, notamment chez la personne âgée :***

- modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer ;
- maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions ;
- nausées, vomissements, diarrhée, soif ;
- crampes musculaires ;
- température corporelle élevée (supérieure à 38,5 °C) ;
- agitation nocturne inhabituelle.